ASSURANCE VOYAGE PAP GROUPES

ASSUREVER
assure vos voyages

LE RESUME DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VOYAGE

(Produit « Assurance PAP Groupes » n° 5732)

VOS GARANTIES

☑ OPTION N° 19 .....

VOTRE NUMERO DE CONTRAT PERSONNEL

(n° des Conditions Particulières)

WWW6875943

.....

VOUS ETES AMENES A FAIRE VALOIR VOS GARANTIES D'ASSURANCE AVANT OU APRES VOTRE VOYAGE ?

En cas de Sinistre susceptible de donner lieu à une annulation, vous devez annuler votre réservation auprès de l'organisateur du voyage dès que vous en avez connaissance.

Vous devez nous envoyer votre déclaration de sinistre dans les cinq jours ouvrés suite à la survenance de l'événement (en cas d'annulation) ou suite à votre retour de voyage (pour tous les autres cas).

QUI CONTACTER ?

ASSUREVER
Service Gestion Clients
TSA 52216 - 18039 BOURGES CEDEX
Tél. : +33 1 73 03 41 01
Mail : gestion@assurever.com

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE ASSISTANCE DURANT VOTRE SEJOUR ?

Pour bénéficier des garanties d'assistance du présent contrat, il est IMPERATIF de contacter les services publics de secours dans un premier temps et de contacter ensuite le plateau d'assistance préalablement à toute intervention, ou initiative personnelle afin d'obtenir un numéro de dossier qui, seul, justifiera une prise en charge.

QUI CONTACTER ?
24h/24 – 7j/7

Mutuaide Assistance
Tél. : +33 1 55 98 88 17

N° de contrat à communiquer : **5732**

Lors de la souscription du contrat, communiquez votre adresse e-mail à votre conseiller voyages et bénéficiez des avantages de « https://monespace.assurever.com »

un espace personnel, votre contrat, vos Conditions Générales et un accès direct au plateau d'assistance en un clic !

Accès directement disponible en flashant le logo ci-contre.

VOS GARANTIES EN SYNTHESE

MONTANTS TTC MAXIMUM PAR PERSONNE		Annulation 4	Complémentaire 16	Assistance 19	Assistance Bagages 20
ANNULATION DE VOYAGE					
• Décès, Accident, Maladie grave, Hospitalisation • Grossesses • Suites de vaccination • Maladies psychiques • Dommages aux locaux privés / professionnels • Licenciement économique • Obtention d'emploi • Mutation professionnelle • Convocations administratives • Refus de visa touristique • Vol dans les locaux privés / professionnels • Dommages au véhicule ➥ *Franchise*	• 7 623 € / personne et 38 112 € / événement (y compris les rechutes et aggravations) • *15 € / personne*		■	■	
• Modification, Suppression des congés payés • Vol de papiers d'identité	• *Franchise de 20% de l'indemnisation avec un minimum de 15 € / personne*				
BAGAGES					
• Vol, perte, destruction des bagages	• 762 € / personne				■
• Vol, perte, destruction des bagages	• 1 524 € / personne		■		
• Objets de valeur ➥ *Franchise*	• 50 % du capital assuré • *30 € / dossier*		■		■
ASSISTANCE RAPATRIEMENT					

• Transport / Rapatriement
• Envoi d'un médecin sur place
• Rapatriement du corps
• Frais funéraires
• Retour anticipé
• Frais de recherche et de secours
• Assistance juridique à l'étranger
• Avance de caution pénale à l'étranger
• Prolongation de séjour
• Retour des accompagnants
• Frais médicaux à l'étranger
  • Europe occidentale et bassin méd.
  • Reste du monde
  • Soins dentaires d'urgence
➥ *Franchise*
	• Frais réels
	• Frais réels
	• Frais réels
	• 762 €
	• Billet retour
	• 762 € / personne et 7 622 € / événement
	• 762 €
	• 7 622 €
	• 46 € / jour (maximum 10 jours)
	• Billet retour
	
	• 30 490 €
	• 76 225 €
	• 229 €
	• *30 € / dossier*
				■	■

INTERRUPTION DE VOYAGE					
• Prestations terrestres non utilisées • Voyage de compensation	• 6 098 € / pers. et 30 490 € / événement • Avoir du prix du voyage initial		■		
RESPONSABILITE CIVILE					
• Responsabilité civile vie privée ➥ *Franchise*	• 1 000 000 € / sinistre • *76 € / sinistre (sauf corporel)*		■	■	■
INDIVIDUELLE ACCIDENT					
• Capital décès ou infirmité permanente accidentelle	• 3 049 € / personne et 152 449 € / événement		■		
PROTECTION SANITAIRE					
• Annulation pour maladie grave suite épidémie ou pandémie et en cas d'absence de vaccination • Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température	• 7 623 € / personne et 38 112 € / événement *Franchise de 30% avec un minimum de 15 € / personne*		O	O	
• Rapatriement en cas d'épidémie ou de pandémie • Frais médicaux en cas d'épidémie ou pandémie • Frais hôteliers suite mise en quarantaine	• Frais réels • Europe occidentale et bassin méd. 30 490 € - Reste du monde 76 225 € • 150 € / nuit (maximum 14 nuits)			O	O

Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande à votre agent de voyages

■ Inclus O En option

202504PAB - 5732 – v04.2025 – LEC – Document non contractuel – L'ensemble des marques, logos, charte graphique et argumentaires commerciaux d'ASSUREVER présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'ASSUREVER. Toute reproduction, partielle ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.

ASSUREVER
TSA 72218
18039 BOURGES CEDEX
Tél : 01 73 03 41 01
www.assurever.com

S.A. au capital de 41 320 € - RCS Paris B 384.706.941
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS
sous le n°07 028 567 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9

ASSUREVER
assure vos voyages